



Conseil Municipal
Vendredi 20 mars 2020 à 20 heures 00
à la Maison du Temps Libre

ORDRE DU JOUR

En application des articles L.2121-12 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé à :

1. Election du Maire.
2. Détermination du nombre d'Adjoints.
3. Election des Adjoints.
4. Fixation de l'indemnité du Maire et de ses Adjoints.

Date de la convocation : lundi 16 mars 2020

Vu, le Maire
Gilles SELLIER